

Grand débat public "Nantes, la Loire et nous"

Atelier "Nantes, fluvio-maritime"

Après le débat... le débat continue.

Le Conseil de développement apporte son propre regard pour nourrir un débat permanent sur la Loire.



Jean-Claude CHARRIER – 30 septembre 2015
jeanclaudecharrier@orange.fr

Grand débat « La Loire et nous » : une coproduction de Nantes Métropole !

Réactions aux modalités d'organisation du débat

(Les citations soulignées en gras sont à l'initiative de l'auteur)

1 - Le rapport de la commission du débat dit des choses très explicites sur les modalités de fonctionnement de la commission et ses rapports avec « l'équipe projet » de Nantes Métropole, forte de sept personnes. Après avoir noté, page 16, qu'« *Expérimentée, l'équipe projet a représenté un soutien logistique indispensable pour la bonne mise en œuvre des modalités de la participation* », le rapport de la commission ne peut s'empêcher de noter que « *Les membres de la commission ont **toutefois eu l'impression d'être à "la remorque" des avancées de l'organisation du débat apportées par l'équipe projet et les prestataires AMO (Agence à Maîtrise d'Ouvrage), leur mission se cantonnant parfois à des modifications marginales des contenus d'animation des instances de participation*** ». Et de formuler plusieurs propositions pour des débats futurs, comme par exemple « ***l'association de la commission aux prises de décisions suffisamment en amont [...] pour pouvoir prendre la main sur des choix qui impactent le déroulement du débat*** ». Des exemples sont donnés : campagne publicitaire, document socle, programme des auditions, non rémunération des audités, sous-utilisation des réseaux sociaux. Explicitement « ***L'écueil de ce déficit d'interactivité est qu'il peut laisser penser que les choses sont faites par avance*** ».

Cette interrogation est posée à propos des travaux très consistants du comité citoyen constitué de 24 personnes tirées au sort et qui ont consacré, bénévolement, 5 sessions de deux jours, aux thèmes du Grand débat. Il est noté d'une part, « ***que certains d'entre eux [ont] toutefois souffert d'un trop fort encadrement de leurs réflexions par le prestataire*** », et d'autre part, le regret ou, pour le moins, l'interrogation de la commission, sur la place réservée in fine à la synthèse des travaux du comité citoyen. « ***Cette production collective argumentée faite par un groupe de citoyens ayant eu accès à l'ensemble de l'information utile au débat, ne devait-elle pas occuper une place supérieure à celle d'autres contributions ?*** ».

Une question qui en suscite une autre : Les conclusions et préconisations du comité citoyen sont-elles « perdues dans la masse », parce qu'elles ne correspondent pas tout à fait aux attentes de Nantes Métropole, qui depuis longtemps a des idées précises sur ce débat et en particulier sur les franchissements de Loire.

2 - Pour avoir participé au Grand débat à la fois comme contributeur individuel, signataire de cahiers d'acteurs et participant à deux séminaires, je ne peux qu'être sensible à cette partie du rapport final de la commission.

Juste après le séminaire sur la mobilité et les franchissements, j'avais noté sur mon blog <http://polemiquevictor.blogspot.fr> (8 avril 2015) :

« Pourquoi faire venir les acteurs intervenant sur les franchissements - qui sont au cœur de l'enquête sur La Loire - pour simplement les faire débattre par petits groupes, dans un premier temps, sur leur priorité dans les déplacements, puis dans un second temps, les faire réfléchir sur des cas d'école de mobilité (aujourd'hui, en 2025, et en 2035). Scénarios dans lesquels les déplacements Nord-Sud n'étaient d'ailleurs pas du tout privilégiés. En plus dans un cadre très contraint. Par exemple, l'hypothèse d'un passage voiture sur le Transbordeur était exclue. Pourquoi ? Alors que les porteurs du projet proposent transports en commun et voitures particulières.

Bref, un séminaire complètement phagocyté par les médiateurs de Nantes Métropole, où la valeur ajoutée au Débat, de la vingtaine d'acteurs présents, a été totalement passée sous silence. Seule apparemment Nantes Métropole a le droit de parler des différentes solutions de franchissements de Loire, jamais d'en débattre oralement avec les acteurs. Le Grand débat devient une succession de présentations d'aspects du dossier, sans que les acteurs puissent poser la moindre question (sauf la commission), c'est-à-dire, sans véritable discussion ».

En ce qui concerne le comité citoyen, j'avais noté *« Une seule satisfaction dans cette soirée : le rapport du "comité citoyen" qui parle vrai, analyse bien les enjeux, et se prononce pour le Transbordeur pour le franchissement du Bras de la Madeleine et le tunnel "light" entre Trentemoult et Chantenay dans une deuxième phase ».*

La publication du compte-rendu de ces propositions dans le journal du Débat a suscité de ma part un commentaire d'humeur le 2 juin sous le titre **« Le comité citoyen censuré »**, et pour cause. Il était indiqué : *« ... en ce qui concerne les préconisations du comité citoyen pour les infrastructures : « Optimiser et adapter l'existant, Réévaluer régulièrement les besoins pour faire évoluer les projets d'infrastructures ».*

Ce qui était pour le moins réducteur...

Je pourrais ajouter les observations faites le 1er juin à propos de la journée citoyenne du 30 mai qui en dépit du label **« débat citoyen planétaire »** de Bjorn Bedsted a comporté bien des déceptions : nombre limité de participants (400 prévus, 261 présents), kyrielle de questions fermées, approximations sémantiques (l'apparition des franchissements *intermittents* appliqués au Transbordeur au lieu de *cadencés*), encadrement pléthorique et au final des conclusions d'une grande banalité.

3 - Je ne voudrais pas que ces réactions à chaud soient interprétées comme un rejet de ce qui a été mis en œuvre dans le Grand débat. Il ne s'agit pas de « jeter le bébé avec l'eau du bain » car la forte mobilisation des personnes engagées, le temps consacré à l'écoute, la grande richesse des contributions et des exposés, l'empathie des animateurs, sont entre autres, des acquis de cette expérience novatrice. Je ne peux m'empêcher toutefois de penser que la Métropole a gardé la main dans toutes les phases des travaux, que l'équipe du projet n'était pas neutre, et qu'à bien des égards, les préconisations avancées ne sont pas, de ce fait, susceptibles de constituer des alternatives fortes. Les élus peuvent également se poser la question du résultat au regard de l'ampleur des moyens déployés pour ce débat.

Dans le bilan qui devra être fait, à froid, après les décisions attendues, il restera de mon point de vue, la nécessité d'instaurer un vrai contrat de confiance avec tous les participants. Cela implique une totale indépendance de la commission du débat sur le plan des moyens afin de ne pas être « à la remorque » de la Métropole.